

# ETIGE LOGEMENT

## COMPTE-RENDU

### REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU 26 mai 2009

**Présents:** M. Luttenauer, Président de l'Association Syndicale – Mme Bohrer - M. Ursprung – M. Walliser – M. Sengelin – M. Scherrer - Mme Raehm - M. Besancon – M. Misslin – M. Avorio – M. Marschall

**Représentés**

**Excusés:**

<b>Rédaction:</b> Dominique Herth	Le 12 juin 2009
<p>La séance est ouverte à 18 heures.</p> <p><b>1. Désignation du Bureau :</b> Monsieur LUTTENAUER en tant que Président de séance. Monsieur MARSCHALL est élu scrutateur. Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté Etige-Logement. Aucun membre présent n'émet d'objection quant à la composition du bureau.</p> <p><b>2. Commentaires sur le compte-rendu des travaux réalisés et à venir, joint à la convocation (R. Luttenauer):</b> Le compte-rendu ne fait l'objet d'aucune observation de la part des membres présents.</p> <p><b>3. Approbation des comptes de l'exercice arrêté au 31.12.2008 :</b> Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité des présents les comptes de l'exercice arrêté au 31.12.2008 dont le total des charges s'élève à 189.183,85 € et le solde financier à 23.840,95 €.</p> <p><b>4. Quitus au Syndic :</b> Le Conseil Syndical à l'unanimité des présents donne quitus au Syndic Etige-Logement pour sa gestion arrêté au 31.12.2008.</p> <p><b>5. Approbation des travaux à réaliser en 2009 :</b> Monsieur Luttenauer expose les travaux envisagés pour l'année 2009 dont le récapitulatif est joint à la convocation. Le Conseil Syndical demande une note explicative et claire à la Sté France-Antennes (voir annexe).</p> <p><b>6. Approbation du budget de l'année 2009 :</b> Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le budget de l'exercice 2009 s'élevant à 192.700,00 € dont 37.200,00 € de travaux.</p> <p><b>7. Décision à prendre pour la création d'une place handicapé sur le parking situé entre le 42 et le 44 rue Albert Schweitzer (demande de Mme RINGENBACH suivant courrier joint à la convocation)</b> A l'unanimité, le Conseil Syndical autorise la création de cette place handicapé.</p>	

# ETIGE LOGEMENT

**Rédaction:** Dominique Herth

Le 12 juin 2009

## **8. Information sur le projet de reconstruction des nouvelles structures ACPE**

### **Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire :**

Suite à l'incendie de l'A.C.P.E. en novembre 2007, les travaux de démolition ont été réalisés fin de l'année 2008 et début 2009.

En date du 28 avril 2008, Monsieur le Maire a présenté au Comité Directeur le projet de reconstruction.

Ce projet, estimé à 6 à 7 millions d'euros, prévoit la construction de deux bâtiments sur un terrain appartenant à l' Association Syndicale du Parc d'Entremont.

En conséquence il est nécessaire de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont afin de statuer sur cette cession de terrain.

Cette Assemblée est prévue le 12 juin 2009. Cette décision devant se prendre à la majorité des trois quarts, il est prévu, si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée le 26 juin 2009. Lors de celle-ci, la décision se prendra à la majorité des voix des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures.

LE PRESIDENT

POUR LA STE ETIGE-LOGEMENT

R. LUTTENAUER

D. HERTH